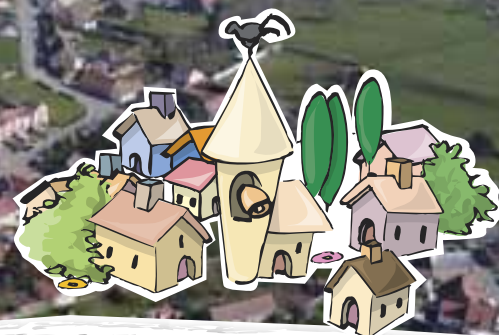


Village de Oisy-le-Verger



Janvier 2026 - N°11

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2026 pleine de santé, de joie, de projets et de réussites personnelles et collectives.

L'année 2025 a été douloureuse pour notre village, endeuillé par de nombreux décès. En ce moment de renouveau, nous renouvelons notre soutien aux familles et aux proches touchés par ces épreuves.

Cette nouvelle année revêt un caractère particulier puisqu'elle marque la fin du mandat municipal engagé en 2020. Les actions menées s'inscrivent dans une dynamique collective visant à améliorer le cadre de vie et les services proposés à l'ensemble des habitants.

Dans ce numéro, vous retrouverez l'actualité de notre commune au cours de ces douze derniers mois ainsi que les informations utiles sur la vie quotidienne.

Je tiens à remercier chaleureusement les agents communaux, les associations, les bénévoles et tous ceux qui, par leur implication, contribuent au dynamisme de notre commune.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, je vous souhaite une lecture agréable et enrichissante de ce bulletin.

Bien cordialement,

Marie-Christine GUENOT,
Maire de Oisy-le-Verger

SOMMAIRE

La vie municipale :	pages 1 à 4
Travaux :	pages 5 à 8
Cimetière :	page 8
Environnement :	page 9
Informations diverses :	pages 9 à 10
Ehpad :	page 10 à 11
Ecole :	pages 11 à 12
Adresses utiles :	pages 13 à 14
Les services de la Communauté de communes OSARTIS-MARQUION :	page 15
Revue de presse :	pages 16 à 26
La vie paroissiale :	page 26
Etat civil :	page 27
La vie associative :	pages 28 à 35
Calendrier des fêtes :	page 36

Mairie : Elodie SAURON assure les fonctions de Secrétaire de Mairie secondée à l'accueil par Sandrine FRERE et Aline FIEVET
Tél. : 03.21.50.40.20
Adresse mail : mairie@oisyleverger.fr

Ouverture au public

Lundi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi : 9 h - 12 h – fermé l'après-midi
Mercredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Jeudi : 9 h - 12 h – fermé l'après-midi
Vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Samedi : fermé

Agence postale

Du lundi au Vendredi : de 9 h à 12 h

Démarches administratives

L'attestation de vie commune : se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

La déclaration de naissance anticipée : se présenter avec la pièce d'identité du père et de la mère et un justificatif de domicile.

Le recensement des jeunes citoyens : cette démarche doit se faire dans le mois anniversaire des 16 ans (pour 2026, sont concernés les filles et garçons nés en 2010).

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour les électeurs. Vous devez vous présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Le mariage : le dossier est à retirer en mairie et des pièces justificatives sont à produire.

Le **P.A.C.S.** (Pacte Civil de Solidarité) : prendre rendez-vous en mairie pour la conclusion du PACS.

Le baptême républicain : s'inscrire en mairie dans le mois précédent le baptême avec le livret de famille et les pièces d'identité des parrain et marraine.

Les demandes d'aide personnalisée d'autonomie (A.P.A.) : les dossiers sont à retirer et à retourner une fois complétés en mairie.

Les cartes d'identité et les passeports : ces documents sont désormais biométriques et vous devez vous rapprocher d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (Ex : Arleux). **Auparavant, une démarche doit être effectuée sur le site ants.gouv.fr**

Permanences administratives

Assistante sociale du Département :
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 03.21.15.21.00

Permanences du maire : du lundi au Vendredi sur rendez-vous.

Permanences des adjoints : prise de rendez-vous au préalable en mairie.

Travaux au cimetière effectués par une entreprise (réalisation de caveau, maçonnerie...) doivent être préalablement signalés en mairie 48 h à l'avance.

Eclairage public : Merci de signaler en mairie toute défaillance d'éclairage.

Compteur d'eau : Sous le contrôle de NOREADE, l'abonné continue à être responsable des dégâts causés par le gel. Il convient de protéger le compteur. Il est également nécessaire de vérifier régulièrement les compteurs afin de détecter les fuites éventuelles.

NOREADE Centre de Pecquencourt Sud

Service client : 03.27.99.80.50

Service dépannage : 03.27.99.80.00 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Service d'astreinte « Eau et assainissement »
24 h/24 : 06.87.69.41.78

Rappel des règles d'urbanisme :

Nous constatons régulièrement des **infractions au code de l'urbanisme**. Dans un certain nombre de cas, l'origine est la méconnaissance des textes en vigueur par les propriétaires ou la volonté délibérée de ne pas respecter la réglementation. Dans un cas comme dans l'autre, il est important de vous informer de celle-ci et des risques encourus par les contrevenants.

Nous vous rappelons que les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi, vous seriez en infraction avec le code de l'urbanisme. **Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable ou d'un permis de construire : n'hésitez pas à prendre conseil auprès de la mairie.**

DECLARATION PREALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Toute déclaration préalable ou permis de construire est transmis au service instruction du droit des sols de la Communauté de Communes Osartis-Marquion qui émet un avis favorable ou défavorable en respectant la réglementation du Plan Local d'Urbanisme

ATTENTION : Suite au classement de l'Eglise au titre des monuments historiques (en novembre 2024, à l'initiative de l'association « les amis de l'Eglise »), nous vous informons que l'ensemble des dossiers d'urbanisme situés dans ce périmètre de protection sont désormais soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France ; cela a pour conséquence une majoration des délais d'instruction :

Déclaration Préalable (DP) : 1 mois de délai initial → 2 mois avec Architecte des Bâtiments de France

Permis de Construire (PC) : maison individuelle et/ou ses annexes : 2 mois de délai initial → 3 mois avec ABF

Permis de Construire : autre que maison individuelle : 3 mois de délai initial → 4 mois avec ABF

Ces délais d'instruction majorés débutent à compter du dossier complet déposé.

La Salle des Fêtes

La location de la salle est fixée à 300 € ; le prix sera majoré de 100 € du 15 octobre au 15 avril pour faire face aux dépenses de chauffage ; la prestation nettoyage est possible et est facturée 70 €.

La sortie et le rangement de la vaisselle seront dorénavant effectués par un membre de la commission et un agent de la commune ; toute vaisselle cassée ou manquante après inventaire sera facturée.

La salle des fêtes est équipée d'un défibrillateur conformément au décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018.

Prêt de tables et de chaises

La Municipalité met à la disposition des tables et des chaises : ce matériel est réservé aux associations mais aussi aux particuliers ; la réservation s'effectue par ordre chronologique des demandes (il faudra par conséquent réserver ce matériel en amont) ; le retrait s'effectue au hangar, rue Henri Fontaine suivant un horaire fixé lors de la réservation.

La collecte des déchets

Les ordures ménagères (bac gris) seront ramassées tous les jeudis

Le Tri sélectif (couvercle jaune) sera également ramassé le jeudi mais tous les 15 jours.

Le verre (le jeudi voir dates précises sur calendrier de collectes joint dans le bulletin)

Les déchets verts seront ramassés le Mardi du 14 avril au 9 juin à raison d'une fois par semaine et du 16 juin au 17 novembre tous les quinze jours.

**Merci de sortir les poubelles, le soir la veille de la collecte
et de les rentrer au maximum le soir après la collecte**

La déchetterie

Vous pouvez y déposer : déchets verts, métaux, gravats, pneumatiques, encombrants, batteries, cartons, appareils électroménagers, huile de vidange, peintures, piles et accumulateurs, radiographies.

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h

Vendredi et samedi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30

Dimanche : 9 h à 12 h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars)

Du lundi au samedi : 9 à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche : de 9 h à 12 h

Attention : pour le weekend, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous

Le dépôt d'amiante est possible à la déchetterie de Biache-Saint-Vaast (Tél. : 0800 10 25 35)

Les huiles alimentaires sont à déposer dans la borne de collecte GECCO

Les encombrants : La collecte des encombrants se déroule sur rendez-vous au 0 800 10 25 35 ou sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-osartis.com/gestion-des-dechets>

TRAVAUX

ECOLE



- **Rénovation des sanitaires de l'école Maternelle** par l'entreprise Locatelli d'Ecourt-Saint-Quentin pour un montant de 7 381,30 € HT; La pose de la fibre et les travaux de peinture ont été réalisés par le personnel des services techniques.

- **Pose de deux portes en alu avec serrures anti-panique** pour un montant de 15 749,84 € HT.

Soit un montant total des travaux pour l'école s'élevant à 23 131,14 € HT qui ont été subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 20 % soit 4 626,23 € et par le Fonds de concours Osartis Marquion à hauteur également de 20 % soit 4 626,23 €



- **Travaux de peinture dans les sanitaires filles et garçons côté primaire** assurés par le personnel technique pendant les vacances de la Toussaint



- **Installation d'un four 10 grilles** par l'entreprise BOYAVAL (Arras) pour un montant de 4 190 € HT

- **Rénovation de la bibliothèque de l'école**

Un agent technique a procédé à la pose de la fibre ainsi qu'à la mise en peinture des murs de la bibliothèque.



Dans une volonté de collaboration, l'Association de Parents d'Élèves a apporté son soutien à la rénovation de la bibliothèque, en participant au renouvellement du sol et à l'aménagement du lieu avec du mobilier confortable et fonctionnel (étagères, tables, poufs). Certains parents ont fait don de décorations diverses...

Autres travaux : remplacement de tubes néons par des pavés LED dans le couloir de l'école et installation de verrous dans les 5 classes dans le cadre du plan vigiparade.

- **Remplacement de trois panneaux traversée écolier par un système à énergie solaire** installés par l'entreprise LAVALLARD de Noyelles-sur-Escaut pour un montant de 4 050 € hors taxe



- **Aménagement de la Place du Général Desailly**

Remplacement des plots par des barrières de ville par l'Entreprise T 2E : 14 barrières dont 6 amovibles pour un montant de 4 890 € HT



- **Rénovation des deux pièces à l'étage de la mairie**

A côté de la salle d'honneur se trouvent deux pièces qui nécessitaient une rénovation ; c'est désormais chose faite. Le personnel technique a procédé à un rafraîchissement comprenant la pose de tapisserie, des travaux de peinture et l'installation d'un nouveau revêtement de sol.



Avant



Après

- **Travaux de sécurisation d'eau potable**

Ces travaux de sécurisation d'eau potable sont liés aux travaux du Canal Seine Nord Europe et plus particulièrement à la construction de la nouvelle écluse. Ces aménagements étaient nécessaires afin d'éviter tout risque de pénurie d'eau potable liée à cet ouvrage.

Ces travaux consistaient à poser une nouvelle canalisation d'eau potable en forage dirigé sous le canal du nord avec raccordement sur le réseau existant alimenté par l'usine de traitement d'Arleux.

Ces travaux engagés le 10 octobre sur le chemin du Blanc Terroir se sont achevés le 21 novembre 2025. Ils ont concerné également les rues Alfred Caudrelier, Georges Watissée, Paul Trinet (partiellement) ainsi que François Duconseil. Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension face aux désagréments occasionnés, en particulier les nuisances sonores et la poussière.

CIMETIERE

Droits et devoirs d'un concessionnaire

Le contrat de concession funéraire est un contrat administratif d'occupation du domaine public, entre la commune et l'acheteur. La sépulture qui est installée sur ce terrain concédé, est, elle, une propriété privée. Comme pour n'importe quel autre bien immobilier, son propriétaire en a le droit d'usage, mais il a aussi en contrepartie des **obligations précises à respecter**. Les héritiers de la sépulture héritent du droit d'usage mais également des obligations pesant sur la tombe. Ils l'oublient ou l'ignorent souvent.

Parmi ses obligations, voici les plus importantes :

- Après acquisition de sa concession funéraire, il est fortement conseillé de faire construire et fermer son caveau par une dalle homologuée ;
- Outre le désherbage éventuel autour de la tombe, le concessionnaire doit nettoyer régulièrement la sépulture. Il convient également de veiller à ce qu'elle ne soit pas dangereuse (monument affaissé, entourage métallique coupant,...).

Rappel : les concessions sont attribuées dans l'ordre des rangées

Travaux

Tout entrepreneur chargé par une famille d'effectuer un travail quelconque à un monument funéraire devra, avant de commencer les travaux, en faire la déclaration préalable à la mairie. La permission qui lui sera délivrée fixera un délai pour l'exécution dudit travail (article 29)

Utilisation du véhicule personnel

Les personnes ayant des difficultés à se déplacer seront autorisées à entrer avec leur véhicule personnel le **vendredi de 9 h à 17 h** (Avis favorable du Conseil Municipal du 15 février 2024).

Le cimetière sera ouvert au moment de la Toussaint pour permettre le nettoyage des tombes.

Peu de temps après son installation, le banc a été vandalisé et a dû être retiré. Sa disparition a surpris de nombreux usagers qui appréciaient ce point de repos leur permettant de faire une courte halte avant de poursuivre leur chemin.



ENVIRONNEMENT



Deux dépôts sauvages importants, contenant des matériaux et objets calcinés, ont été retrouvés dans la zone du marais du Haut-Pont. Le personnel technique a procédé au ramassage des déchets et a évacué une benne entière vers la déchetterie.

INFORMATIONS DIVERSES

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS



Beaucoup de personnes se plaignent, soit de ne plus pouvoir emprunter les trottoirs en qualité de piéton ou soit de ne plus pouvoir sortir de son garage à cause de voitures qui stationnent quotidiennement ; par conséquent, les personnes qui le peuvent, pourraient garer leurs véhicules sur leur terrain (garage, grange...) ou éventuellement sur des places de parking dédiées ; merci de votre compréhension.

COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

- **Nouveaux horaires de la gendarmerie de Sauchy-Lestrée**
Accueil du public : Lundi : 14 h -18 h - Mercredi : 8 h - 12 h - Vendredi : 14 h-18 h
Afin d'accéder à la gendarmerie de Sauchy-Lestrée (Avenue de France – site e-valley à Epinoy)
 - Accéder au site E-Valley depuis la D 643 (axe Douai-Cambrai) ;
 - Se stationner sur le parking situé avant le poste de garde ;
 - Se manifester au poste de garde du site e-valley, un gendarme viendra vous chercher.
- **En dehors de ces horaires, l'accueil de la gendarmerie de Marquion est ouvert :**
 - Du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h ;
 - Le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h.

COMMUNIQUE DE L'ARCHITECTE DU PATRIMOINE

La Municipalité a récemment eu un entretien avec l'architecte du patrimoine en charge du dossier de l'église Saint-Didier. Aujourd'hui, le diagnostic sanitaire de l'église est toujours en cours d'étude. Il ne s'agit en aucun cas d'un abandon du projet, bien au contraire, mais d'un travail de longue haleine, rendu nécessaire par la **complexité de l'édifice et les exigences liées à sa protection au titre des monuments historiques**.

L'élaboration de ce diagnostic nécessite une collaboration étroite et continue avec les services de l'État, et plus particulièrement avec la DRAC. Toutefois, il convient de rappeler que la DRAC instruit simultanément de nombreux dossiers patrimoniaux et ne dispose pas de moyens humains extensibles, ce qui impose un calendrier réaliste et progressif pour l'avancement des études.

Aujourd'hui, des **problématiques existent** et sont localisées dans des **zones difficilement accessibles** et présentant des **comportements structurels complexes**. Elles concernent notamment la lanterne située à la croisée du transept, ainsi que l'état des voûtes intérieures, fortement dégradées par des effondrements et des infiltrations.

Dans ce contexte, des **investigations complémentaires**, notamment des **sondages** et **reconnaitances approfondies** sont programmées en début d'année 2026. Elles seront menées en étroite concertation avec la DRAC, afin de parvenir à un **diagnostic sanitaire fiable et partagé**, préalable indispensable à toute réflexion sur les futures opérations de conservation et de restauration de l'édifice.

E.H.P.A.D. (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

11, ter rue Maurice Pierrache à Oisy-le-Verger – Tél. : 03.61.47.10.17 - direction.oisy@apreva-

L'EHPAD de Oisy Le Verger, un véritable lieu de vie

L'EHPAD de Oisy-le-Verger est un établissement à taille humaine, dédié à l'accueil et à l'accompagnement des personnes âgées dépendantes. Avec une capacité de 60 résidents, dont 12 bénéficient d'une prise en charge spécialisée dans une unité de vie Alzheimer, nous mettons un point d'honneur à offrir un cadre de vie chaleureux et sécurisé.

L'ensemble de notre équipe, composée de professionnels passionnés et qualifiés, s'engage à fournir des soins personnalisés et adaptés aux besoins de chaque résident. Notre objectif est de rendre leur séjour aussi agréable que possible, en facilitant leur adaptation à ce nouvel environnement. Nous mettons tout en œuvre pour créer un climat familial, propice au bien-être et à la sérénité.



Situé dans un cadre paisible au cœur de la campagne, l'EHPAD bénéficie d'un environnement propice aux promenades et aux sorties extérieures. Ces escapades, régulièrement organisées, permettent aux résidents de profiter de la nature environnante, favorisant ainsi leur épanouissement et leur bien-être.

Des repas à **emporter** sont proposés au prix de : 5,20 € du lundi au samedi et de 5,80 € les dimanches et jours fériés. Pour commander, téléphonez au 03.61.47.10.17

La convention de mise à disposition du personnel entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et APREVA-RMS n'a pas été renouvelée : APREVA-RMS ayant décidé, pour des raisons budgétaires, de ne pas poursuivre ce partenariat.

Sur les quatre agents concernés, deux ont été intégrés à l'EHPAD sous contrat APREVA à compter du 8 octobre 2025. Les deux autres ont rejoint temporairement l'équipe de la restauration scolaire dans l'attente de leur départ prochain à la retraite.

L'ÉCOLE

Notre école, notre avenir...

L'école Jean Jaurès accueille 105 élèves répartis dans 5 classes, de la TPS au CM2.

L'équipe enseignante reste la même : Mme PRONIEZ (TPS/PS), Mme DUDICOURT (MS-GS), Mme DA SILVA-FILIPPE et Mme GOUVERNEUR (CP), M. BERLAN et Mme LEMOINE (CE1/CE2) et Mme CHARLET (CM1/CM2) accompagnent dans leurs apprentissages l'ensemble de nos élèves, aidés de Véronique, notre ATSEM, Flora VASSEUR (Service Civique), Pamela DEPARIS et Laetitia GILBERT (AESH).

Les représentants des parents d'élèves pour cette année 2025-2026 sont :

Parents d'élèves titulaires : Mme Scarlett LE QUERREC, Mme Alice SARAZIN, Mme Clémence GUENOT-COUILLOUX, Mme Emma DELFORGE, Mme Emmanuelle BROSSE ;

Parents d'élèves suppléants : Mme Agnès VASSE, Mme SARAH COURTECUISSÉ, Mme Aurélie LELEU, Mme Cyrielle BAILLOEUIL, Mme Chloé SARPAUX.

Nous poursuivons encore cette année notre projet d'école, initié l'année dernière : sécuriser le parcours de l'élève durant sa scolarité primaire, gérer l'hétérogénéité dans la classe pour faire progresser chacun, maîtriser les compétences mathématiques (calcul mental, calcul posé et résolution de problèmes) avec l'aide de nos différents partenaires. En parallèle, les enfants bénéficient de nouveau cette année de séances auprès de Valentin, éducateur sportif de l'association 3A afin de leur permettre d'avoir accès à des activités originales et motivantes. Les classes maternelles ont également continué notre partenariat avec l'écurie des Etangs, dans le cadre d'un projet équitation grandement apprécié des élèves !

Grâce à l'association Oisy pour la Vie, l'école a pu également se doter de matériel sportif (buts, paniers de baskets, filets de badminton, raquettes...) et d'une boîte à livres permettant l'accès à la lecture sur le temps de récréation à l'ensemble des élèves de l'école.



De nombreux travaux ont été entrepris sur l'école, dont la rénovation, de fond en comble, de la bibliothèque, qui, grâce à l'action conjuguée de l'APE et de la Municipalité a retrouvé une seconde jeunesse et offre un cadre accueillant et paisible, propice à des moments de lecture sereins.

Les élèves de Mme PRONIEZ et Mme DUDICOURT ont effectué leur sortie scolaire de fin d'année au zoo d'Amiens pour récompenser les élèves de maternelle, qui ont pu profiter d'une journée ensoleillée et instructive. Les élèves des classes élémentaires de Mme DA SILVA-FILIPE, M.BERLAN et Mme MAYEUX se sont rendus au château de Pierrefonds pour découvrir les secrets de ce lieu mystérieux qui a laissé des étoiles dans les yeux des enfants !

La fête de l'école le vendredi 20 juin sur le thème « Oisy fait son cinéma » a permis de clore l'année scolaire en fanfare grâce aux prestations scéniques originales et inventives de nos élèves. Nous tenons de nouveau à remercier encore cette année la participation active des parents et de la commune qui ont permis la mise en place de cet événement.

L'année scolaire a permis également de mettre à l'honneur, le vendredi 26 juin 2025, les élèves de l'école qui nous ont quitté pour poursuivre leur scolarité en 6ème : Mathéo BAUDUIN, Lilou BLERVAQUE, Armand COPLO, Clément DEBEVE, Timothy HARDUIN, Aaron HENOCQ, Jules LEGRY, Dorian MAIRY, Elina RITZ, Lana SZEREMENT et Elina VOISIN. Nous leur présentons tous nos vœux de réussite pour leurs apprentissages au collège.

L'année civile s'achèvera le vendredi 12 décembre par le traditionnel spectacle de Noël, un moment festif rempli de chants et de danses pour célébrer l'approche des fêtes. En parallèle, nous proposerons, comme chaque année, des actions traditionnelles : la vente de calendriers et d'objets festifs confectionnés par les élèves, ainsi que des créations, décorations, et autres surprises. Les bénéfices de ces ventes sont essentiels, car ils permettront de financer l'ensemble des activités éducatives mises en place au profit des élèves durant l'année.

L'ensemble de l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, des fêtes de Noël réussies, et une nouvelle année porteuse d'espoir et de réussite pour nos élèves.

Christophe BERLAN,

Directeur de l'école JEAN JAURES

ADRESSES UTILES

CABINET MEDICAL

Place du Général Desailly Tél. : 03.21.59.58.87

Consultations sur rendez-vous :

Dr Romuald ANTONIAZZI

Tous les jours sauf le jeudi

Dr Flora ANTONIAZZI

Tous les jours sauf le mercredi

PHARMACIEN

Pharmacie du Verger : Monsieur MARCEL David
8, place du GI Desailly- Tél. : 03.21.59.54.97

[www.https://www.pharmacieduverger62.fr](https://www.pharmacieduverger62.fr)

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Le samedi : 9 h à 12 h

SERVICES DE GARDE

Les médecins : En cas de réelle nécessité, vous appelez le 03.21.71.33.33. ou votre médecin traitant qui vous communiquera par le répondeur le numéro de téléphone à composer pour identifier le service médical de garde. En cas d'urgence vitale, appelez le « 15 ».

Les pharmaciens

Pour tout renseignement concernant la pharmacie de garde : par téléphone : 0 825 74 20 30 et par internet : www.servigardes.fr

CABINET INFIRMIER

2 bis Place du GI Desailly - Tél. : 03.21.07.29.28

Virginie GUENNOUN 06.22.06.32.77

Audrey HALLEN 07.87.85.08.61

David PLOMION 06.13.08.42.96

Gaétan MAREIX 06.49.93.17.54

Une permanence est assurée au cabinet les mardi, mercredi et jeudi hors vacances scolaires et jours fériés, de 9 h à 11 h.

QUELQUES NUMEROS D'URGENCE

15 : SAMU 17 : Police secours
18 : Sapeurs pompiers
114 : personnes sourdes et malentendantes
119 : Urgence sociale : enfance maltraitée
116 000 : Urgence sociale : enfants disparus
SOS Femmes violences conjugales : 3919
SOS Viols : 08 00 05 95 95

Assistante sociale

Madame CARDON : sur RV au 03.21.15.21.00

ASSOCIATION « 3S Scarpe Sensée Services »

Place du GI de Gaulle 62128 Ecoust-St-Mein
Tél. : 03.21.48.12.85 contact@3s-62.fr

Ouverture des bureaux : tous les mercredis après-midi

- un SSIAD (service de Soins Infirmiers à Domicile) pour personnes âgées de plus de 60 ans ;
- un SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) pour personnes âgées de moins de 60 ans (personnes de 18 à 60 ans atteintes de handicap ou d'une maladie chronique) ;
- une Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD) ;
- un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) pour le ménage de confort, garde jour, garde d'enfants, aide aux soins d'hygiène et de confort, préparation des repas ;
- Un service de transport accompagné

ASSAD Hermies Marquion (Association d'Aide et d'Accompagnement à Domicile)

2, rue du Centre – 62147 HERMIES

Tél. : 03.21.24.63.88

Email : accueil.assadhermiesmarquion@orange.fr

Horaires : Accueil physique et téléphonique du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 / 14 h à 17 h 30

Secteurs d'intervention : communes du Canton de Bapaume

Les services :

- Aide et accompagnement des personnes âgées, dépendantes, en perte d'autonomie, en situation de handicap à leur domicile (APA, CARSAT, Caisse de retraite, Mutuelles...)

A.I.S.M. – EVE 1, rue Jean-Jaurès 62860
ECOURT-ST-QUENTIN Tél. : 03.21.59.90.45
Travaux divers : Bâtiment (maçonnerie, carrelage,
papier peint, peinture...) – Espaces Verts (jardinage,
tonte, taille de haies, élagage, coupe d'arbres...)
Entretien de tombes (réparation, nettoyage,
fleurissement)

ASSOCIATION « MAISON DES AIDANTS DE L'ARRAGEOIS

425 chemin des filatiers 62223 ANZIN-SAINT-AUBIN
Tél. : 07.89.81.63.66

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30

Email : maison-des-aidants@accueilrelais.fr

Cette association a pour mission d'accompagner les
aidants d'un proche atteint de la maladie
d'Alzheimer et apparentée, d'un proche de plus de
60 ans en perte d'autonomie ou encore les
personnes qui souffrent de la maladie de Parkinson
ou d'une sclérose en plaque ; cette structure
intervient également au domicile des personnes.

C'est un soutien à l'aidant, soit individuel, soit par
groupe de pairs pour partager les expériences,
rompre l'isolement, renforcer les liens sociaux,
favoriser l'écoute active ainsi que du soutien
psychologique.

INFORMATIONS DIVERSES

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Tél. : « 3646 » du lundi au vendredi : 8h30/ 17h30
Arras : Bd Président Allendé : du lundi au vendredi
de 8h/12 h15 – 13h30/17 h
Sans RdV pour les démarches simples et rapides
Uniquement sur RdV pour les démarches les plus
complexes

Site : ameli.fr

M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole)

Site internet : www.msa59-62.fr

Tél. : 03.20.00.20.00

Arras : 1, rue Gatoux (du lundi au vendredi de 9 h à
17h) et Cambrai : 17, Bd Faidherbe

Assistante sociale : Tél. : 03.20.00.21.68

C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales)

Tél. : 3230

Arras : Rue des promenades : du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30 et Vitry-en-Artois : Mairie : le
2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 13 h 30 à 16 h 30

C.A.R.S.A.T. Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Caisse vieillesse) Tél. 3960

Saint-Laurent-Blangy : 100 allée du Vélodrome :
8h30/11h45 sans RdV et 13h30/16h uniquement
sur RdV. Fermé le mardi toute la journée
Villeneuve d'Ascq : 11 allée Vauban : du lundi au
vendredi de 8h30/11h45 et 13h15/16h30

C.I.C.A.S. (Retraites complémentaires)

Un conseiller téléphonique au 0 820 200 189

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

Parc d'Activités des Bonnettes : 9, rue Willy Brandt
BP 90266 – 62005 ARRAS CEDEX

Tél. : 03.21.21.84.00

Mail : mdph62@mdph62.fr

Accueil physique du public :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à
17 h ;

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h (fermé l'après-midi)

Accueil téléphonique du public :

Lundi et mercredi de 8 h 30 à 17 h en continu

Mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à
16 h ;

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h (fermé l'après-midi).

PERMANENCES A LA MAIRIE DE MARQUION

Assistante sociale du Département

Mme CORNET Laurence : le 2^{ème} lundi du mois de
14h à 16h et le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h sur
rendez-vous au 03.21.50.58.30

CARSAT : prendre RdV par mail à :

interventionarras@carsat-nordpicardie.fr

Conciliateur de Justice : **Mr J. M. DECAUCHY**

Dernier jeudi de chaque mois de 9h à 12 h sur
rendez-vous au 06.83.03.92.97 ou

Jean-marie.decauchy@conciliateurdejustice.fr

S.I.A.O. : Service d'Information d'Aide à l'Orientation

Le 4^{ème} mardi du mois entre 9h et 12h sur rendez-
vous au 07.60.10.69.62

CARNAVAL

Ce **mardi 4 mars**, le comité des fêtes et la commission de l'animation ont réuni les enfants à la salle polyvalente à l'occasion du Carnaval. Petits et grands ont pu déguster les crêpes confectionnées par l'Association « les gourmandes ».



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



La 8^{ème} édition des Hauts de France propres a donné rendez-vous le **samedi 15 mars** aux habitants du village pour le nettoyage annuel de certains secteurs du territoire. L'objectif est de sensibiliser sur l'importance de trier ses déchets et de ne rien jeter sur la voie publique et de rendre ensemble notre environnement plus agréable. A l'issue de ce nettoyage, le pot de l'amitié fut offert par la Municipalité.

FETE DES NOUVEAU-NES

Samedi 25 mai a eu lieu la fête des nouveau-nés au cours de laquelle Louise WERBROUCK, Robin SORLIN, Julien CHATELAIN, Céleste LEGRAND, Aliénor COMBLE, Luna POUCHAIN ont reçu un chèque cadeau



de la Municipalité et une serviette de bain brodée au prénom de l'enfant par l'association « Artistes en Herbe ». A l'initiative de la Municipalité, un moment de convivialité autour du verre de l'amitié a permis de fêter ensemble la naissance des enfants récemment arrivés dans la commune.

FETE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin, au vu du succès rencontré l'an dernier, le Comité des fêtes et le Club « Les gourmandes » ont réitéré la fête de la musique avec la participation de Mathis BERLAN à la guitare accompagné au chant par son père, Christophe et Héline LEROY. « Pacific Presta » est venu animer la deuxième partie de la Fête de la Musique, apportant une ambiance énergique et joyeuse.



KERMESSE DE L'ECOLE



Vendredi 28 juin, en fin d'après-midi, sous le regard attendri de leurs parents, les élèves de l'école Jean-Jaurès se sont produits dans un très beau spectacle sur le thème « Oisy fait son cinéma » préparé avec leurs enseignants depuis plusieurs semaines.

DEPART DES ELEVES DU CM2

Jeudi 26 juin a eu lieu la traditionnelle cérémonie en l'honneur des élèves de CM2 qui ont quitté l'école primaire du village pour intégrer le collège. Mathéo BAUDUIN, Lilou BLERVAQUE, Armand COPLO, Clément DEBEVE, Timothy HARDUIN, Aaron HENOCQ, Jules LEGRY, Dorian MAIRY, Elina RITZ, Lana SZEREMENT et Elina VOISIN ont reçu un chèque cadeau de la part de la Municipalité. « Un pot de l'amitié » rassemblant enseignants, parents et élèves clôtura cette manifestation dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



L'Association de Parents d'Elèves a offert une carte cadeau « illicado » aux futurs collégiens.

FESTIVITES DU 14 JUILLET

Ces festivités ont débuté la veille avec la traditionnelle retraite aux flambeaux à l'issue de laquelle une soupe à l'oignon fut servie sur la place du Général Desailly.

Dès le lendemain matin, les adeptes de la marche ou de « la petite reine » avaient rendez-vous à l'école pour les randonnées ; plusieurs parcours étaient proposés pour chacune des disciplines sportives.

Dès 15 heures, rendez-vous était donné sur la place André Serrure où des animations et des jeux adaptés à tous les âges étaient proposés.





Plusieurs jeux gonflables tels que : parcours multiplay, bowling, pêche au canard, tir au but, ping pong, distribution de pop corn et de barbe à papa mais aussi javelot, pétanque et billon pour les plus grands.

Les associations se sont également mobilisées pour faire vivre cette journée du 14 juillet offrant des animations variées qui ont ravi toutes les générations.

Cette journée se termina par le traditionnel feu d'artifice tiré sur le terrain de football.

REMISE DES DIPLOMES D'HONNEUR DU TRAVAIL ET DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Une double cérémonie a eu lieu ce samedi 27 septembre à l'occasion de la remise des diplômes d'honneur du travail et la remise des prix du concours des maisons fleuries :

REMISE DES DIPLOMES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Madame GUENOT Marie-Christine a remis le diplôme d'honneur du travail à :

Echelon or (35 ans) :

- Michel DERUELLE
- Fabrice RAIMANNE
- Frédéric COPLO

Echelon Argent (20 ans) :

- Malory DELATTRE
- Nicolas FOURMAUT



De gauche à droite avec à la main leur diplôme d'honneur du travail : Malory Delattre, Nicolas FOURMAUT, Michel DERUELLE, Fabrice RAIMANNE et Véronique LEGER (Absent sur la photo : Frédéric COPLO).

Bien que cette distinction ne soit pas prévue de manière formelle, la Municipalité a tenu à honorer Véronique LEGER qui exerce avec dévouement les fonctions d'assistante maternelle depuis plus de 40 ans. Cet hommage symbolique traduit la reconnaissance de la commune pour son engagement exemplaire auprès des enfants et des familles.

REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Madame GUENOT passa ensuite la parole à Madame Séverine MARQUET, Adjointe à la commission de l'animation, qui procéda à la remise des prix du concours des maisons fleuries

- 1^{er} prix : Madame SZRAMA Emilie
- 2^{ème} prix : Madame TASSEL Sylvie
- 3^{ème} prix : Madame DELATTRE Nadine
- 4^{ème} prix : Madame LEROY Martine
- 5^{ème} prix : Madame LEGER Véronique
- 6^{ème} prix ex-aequo : Madame ORZECHE Marie Paule
- 7^{ème} prix : ex-aequo : Madame WYDZYNSKI Colette
- 8^{ème} prix ex-aequo : Madame VERRET Thérèse
- 9^{ème} prix ex-aequo : Madame SARPAUX Chloé
- 10^{ème} prix ex-aequo : Madame DELEVAQUE Karine
- 11^{ème} prix ex-aequo : Madame CARRE Christelle



De gauche à droite : Martine LEROY, Sylvie TASSEL, Colette WYDZYNSKI, Christelle CARRE, Karine DELEVAQUE, Emilie SZRAMA, Nadine DELATTRE, Marie-Paule ORZECHE, Chloé SARPAUX, Véronique LEGER.

La Municipalité renouvelle ses plus sincères félicitations aux récipiendaires du **Diplôme d'Honneur du Travail**, ainsi qu'aux lauréats du **concours des Maisons Fleuries**, pour leur engagement, leur savoir-faire et leur contribution au rayonnement de notre commune.

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Dimanche 5 octobre, en présence de leurs proches et des élus, deux couples ayant franchi le cap des 50 et 60 années de mariage ont été honorés par la Municipalité lors d'un moment riche en émotions et en souvenirs partagés.

NOCES D'OR POUR JEAN-MARIE ET ANNE MARBACQUE

Jean-Marie est né le 18 juin 1953 à Oisy-le-Verger et a grandi dans son village qu'il n'a jamais quitté.

Après l'obtention du Certificat d'Etudes Primaires, il exerce le métier de transporteur routier pendant une dizaine d'années, tout d'abord pour l'entreprise DEVIGNES de Cambrai puis pour l'entreprise THEETEN de Flines-les-Raches.

Ensuite, il intègre l'entreprise Peugeot en qualité de VRP et finit sa carrière à l'entreprise BEGHIN en isolation.

Anne est née à Saint-Omer le 15 avril 1955 où elle a effectué sa scolarité primaire. Alors âgée de 10 ans, sa famille décide de s'installer à Arleux. Bien qu'étant pensionnaire à Bapaume durant ses années de collège, c'est à Douai qu'elle passe le brevet et intègre par la suite le lycée technique pour suivre une formation de secrétariat.

Très jeune, Anne croise le chemin de Jean-Marie lors de la traditionnelle ducasse d'Arleux ; le couple se perd de vue et trois ans plus tard se retrouve toujours à Arleux lors de la Foire à l'Ail.

Ils se marient le 12 juillet 1975 à Arleux. Anne travaillera successivement aux endives pendant 7 ans, puis à la poste du village pendant un an. Elle travaillera ensuite à l'école maternelle Saint-Jean de Douai en qualité d'assistante maternelle pendant dix ans, puis retournera travailler aux endives. C'est à la maison de retraite du village qu'elle terminera sa carrière.



Anne et Jean-Marie ont trois enfants : Betty, Nelly et François et neuf petits-enfants.

Depuis qu'il est en retraite, Jean-Marie s'adonne aux joies du bricolage, du jardinage et de la pêche. Il n'a jamais perdu sa passion pour le football ; il aime toujours autant regarder les matchs, fidèle à ce sport qu'il a soutenu pendant de nombreuses années car il ne faut pas oublier qu'il a été président de l'ASO pendant près d'une décennie, mettant toute son énergie au service du club du village.

Anne aime le vélo, l'aquagym, et surtout la cuisine.

NOCES DE DIAMANT POUR RAYMOND ET ELIANE BRISSE

Il y a dix ans, très exactement le 2 octobre, nous applaudissions Raymond et Eliane BRISSE pour cinquante années de vie commune. Aujourd'hui, soixante ans d'amour les portent encore plus haut... Et nous sommes

ravis d'avoir célébré une nouvelle fois en mairie leurs noces de diamant.

Marie-Christine GUENOT retraça la vie des époux.

Raymond est né le 2 octobre 1944 à Oisy-le-Verger au lieu-dit que la majeure partie d'entre vous connaît bien puisqu'il s'agit « du coucou ».



Raymond a eu une enfance douloureuse puisqu'à l'âge de cinq ans, il a perdu sa mère et a été placé à l'Orphelinat de Rumaucourt pendant deux ans. Il retrouve une vie de famille lorsque son père se remarie mais elle sera de courte durée puisque ce dernier décède alors qu'il est âgé de douze ans. Raymond vivra successivement chez son frère Henri puis chez sa sœur, Blanche.

Après son service militaire qu'il effectuera en Allemagne, Raymond travaillera dans les travaux publics pendant seize ans, tout d'abord à l'entreprise Cayet puis chez Salviam et enfin pour raisons de santé, il travaillera dans la métallurgie à Usinor Denain puis à Sollac à Biache-Saint-Vaast.

N'oublions pas que Raymond a été pompier volontaire dans notre village pendant seize ans.

Eliane est originaire de Bapaume où elle y est née le 26 mai 1944. En 1946, sa famille s'installe à Rumaucourt. Après son certificat d'études, Eliane travaillera à la Pantalonnerie d'Ecourt-Saint-Quentin puis sera dame de compagnie dans son village.

Eliane et Raymond se sont rencontrés au Bal de Saudemont ; le couple s'est marié à Rumaucourt le 24 juillet 1965. De leur union, sont nés Christine, Philippe et Michel. Tout en élevant ses enfants, Eliane a fait de la confection à domicile. Ils ont la joie d'avoir six petits-enfants et huit arrière petits-enfants sont venus agrandir le cercle familial.

De nombreux parents et amis assistaient à cette belle cérémonie qui se termina par le pot de l'amitié.

La Municipalité renouvelle ses félicitations à Jean-Marie et Anne ainsi qu'à Raymond et Eliane.

REPAS DES AINES DU DIMANCHE 19 OCTOBRE

Dimanche 19 octobre, les membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont invité les aînés de 65 ans et plus au traditionnel repas des aînés. Cet événement permet à nos aînés de se réunir dans une ambiance festive, conviviale autour d'un bon repas préparé par «Olivier Traiteur».

Au menu : Velouté d'asperges, pavé de saumon sauce hollandaise, Filet mignon de porc à la provençale, plateau de fromages et farandole de desserts.

Cette année, les convives se sont plongés dans une véritable ambiance provençale : nappes colorées, lavande, citron, thym, romarin, figues, nougats en guise de porte-couteau et bonne humeur partagée comme sous le soleil de Provence.



Dans son discours de bienvenue, Marie-Christine GUENOT a eu une pensée pour les personnes décédées ou souffrantes.

Elle souhaita ensuite la bienvenue aux personnes qui assistaient pour la première fois à ce repas et mit à l'honneur les doyen et doyenne de l'assemblée :



Claude PRUVOST et Micheline JARZEMBSKI.

Deux couples ayant récemment fêté leur anniversaire de mariage ont été chaleureusement applaudis à l'occasion de ce repas : Raymond et Eliane BRISSE à l'occasion de leurs noces de diamant et Jean-Marie et Anne MARBACQUE à l'occasion de leurs noces d'or.



Chacun a pu repartir avec un sachet de lavande pour embaumer armoires ou tiroirs ainsi qu'un flacon de savon de Marseille.

L'ambiance festive était assurée par Pacific Presta, accompagné d'un animateur et de la chanteuse Magali, permettant aux convives de chanter et danser tout au long de l'après-midi.



LES ENFANTS ONT FETE HALLOWEEN

Vendredi 31 octobre, s'est déroulé le traditionnel après-midi HALLOWEEN organisé par la Municipalité, le Comité des Fêtes et l'Association les gourmandes. Plus de 70 enfants ont répondu présent.



Après avoir déambulé dans les rues pour ramasser les précieux sésames, les enfants ont pu déguster les crêpes de l'Association les Gourmandes et les cakes et jus de fruits proposés par le Comité des Fêtes.

A l'occasion de cette fête, un concours de « la plus belle citrouille » a été organisé ; vingt enfants ont été récompensés.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre, fidèles à la tradition du souvenir, les habitants du village se sont rassemblés devant le monument aux morts pour rendre hommage aux soldats tombés au front. Aux côtés des élus et des anciens combattants, les enfants de l'école, accompagnés de leur directeur, Monsieur BERLAN, et de leur enseignante, Madame DA SILVA FILIPE, ont participé avec recueillement à cette cérémonie empreinte de respect et d'émotion. Ensuite, un hommage a été rendu sur les tombes des soldats canadiens où les enfants ont entonné «la Marsellaise» en signe de gratitude et de mémoire.

Un vin d'honneur fut offert à la salle polyvalente où tous les enfants présents à cette cérémonie reçurent un sachet de friandises.



Merci à Monsieur Philippe DELATTRE pour le beau reportage photos à l'occasion de cette cérémonie patriotique.

Merci à Mathieu LEMAITRE pour avoir participé au fleurissement du monument aux morts et des tombes canadiennes.



DECEMBRE EN FETE



FETE DE LA SAINT-NICOLAS ET DECLENCHEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Vendredi 6 décembre, Saint Nicolas avait convié les enfants de l'école sur la place de la mairie pour assister au lancement des illuminations municipales. La fête s'est ensuite prolongée à l'école autour d'un chocolat chaud et de brioches offerts aux enfants, dans une ambiance féerique : l'établissement, décoré de sapins blancs et de nombreux ornements, s'était lui aussi paré de la magie des fêtes.



NOEL DES ENFANTS DE L'ECOLE

Jeudi 12 décembre, des représentants du Conseil Municipal, accompagnés du Père Noël, ont visité toutes les classes afin de procéder à la distribution des cadeaux de Noël : chaque élève a reçu, cette année, un sac isotherme (bleu pour les garçons, rouge pour les filles) contenant diverses friandises.



Conformément aux règles relatives au droit à l'image, la prise de photographies au sein des classes n'a pas été possible.

PREPARATION ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOEL DES AINES

Jeudi 19 décembre, plusieurs membres du Conseil Municipal et du Centre Communal d'Action Sociale ont préparé près de 180 colis destinés aux habitants âgés de 65 ans et plus. Cette distribution a été l'occasion de partager un véritable moment d'échange et de convivialité avec nos aînés, un temps privilégié qui permet de maintenir un lien précieux et chaleureux. Cette année, à la suite de la sollicitation des Établissements Bonduelle par la Municipalité, nous avons reçu un don de boîtes de haricots verts.



FETE DES DIPLOMES

Le **vendredi 19 décembre**, la Municipalité a eu le plaisir d'accueillir les diplômés de l'année scolaire 2024-2025 au cours d'une cérémonie chaleureuse organisée en leur honneur. Entourés de leurs familles et de plusieurs élus, les lauréats ont été félicités pour leur réussite scolaire. À cette occasion, un chèque-cadeau a été remis à Camille BRISSEAU, Alexane CHEVALIER, Victor DELATTRE, Clémentine DUNAT, Mélissa DZIADEK, Julian GARBEZ, Enola TABARY, Flora VASSEUR, en signe de félicitations et d'encouragement pour la suite de leurs projets.

La manifestation s'est clôturée autour du traditionnel pot de l'amitié permettant à chacun d'échanger dans une ambiance conviviale.



De gauche à droite : Camille BRISSEAU – Mélissa DZIADEK – Julian GARBEZ - Flora VASSEUR – Enola TABARY – Clémentine DUNAT – Anne-Marie DHINAUT (pour son petit-fils Victor DELATTRE) Absente sur la photo : Alexane CHEVALIER

LA VIE PAROISSIALE

RENTREE DU CATECHISME 2025-2026

Le catéchisme a lieu dans la salle de réunions à proximité de l'école : **CE2, CM1, CM2** : Véronique BOUTROUILLE le mercredi de 10 h à 11 h et le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30.

MESSES

L'église étant fermée pour des raisons de sécurité, des messes se déroulent régulièrement le samedi au centre de loisirs.

ETAT CIVIL

BIENVENUE à :

Aliénor COMBLE née le 11 janvier 2025 à Dechy, fille de François COMBLE et de Elodie DUMONT ;
Luna POUCHAIN née le 5 février 2025 à Lambres-lez-Douai, fille de Vincent POUCHAIN et de Mélanie DUJARDIN ;

Chérine LEVEQUE née le 14 août 2025 à Lambres-lez-Douai, fille de Cédric LEVEQUE et de Emeline VANDENBROUCK

Oany LARICHESSE né le 13 octobre 2025 à Dechy, fils de Jean LARICHESSE et de Maud DHORDAIN ;

Louise BOUQUET née le 27 octobre 2025 à Dechy, fille de Corentin BOUQUET et de Emma FRANQUET

Valentin FRANCOIS né le 1^{er} novembre 2025 à Dechy, fils de Benjamin FRANCOIS et d'Amandine ARBRISSEAU

Ambre LEMOINE née le 18 novembre 2025 à Cambrai, fille de Maxime LEMOINE et de Emeline MARCON

Achille GALINIER né le 29 novembre 2025 à Dechy, fils de Antoine GALINIER et de Manon DEBAVELAERE

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR A :

Freddy VANDENBUSSCHE et **Mandy ROSSI** qui se sont mariés à Oisy-le-Verger le 29 mai 2025 ;

Pauline SZCZESNY et **Yohann BRICOUT** qui se sont mariés à Oisy-le-Verger le 31 mai 2025 ;

Bastien CORBEHEM et **Amélia LASSALLE** qui se sont mariés à Oisy-le-Verger le 31 mai 2025 ;

Corentin MOULIN et **Margot HAVET** qui se sont mariés à Oisy-le-Verger le 2 août 2025 ;

Christophe DELVINCOURT et **Virginie LEDENT** qui se sont mariés à Oisy-le-Verger le 20 septembre 2025.

UNE PENSEE POUR :

Madeleine CARON Veuve **LATRUWE**, décédée à Cambrai le 17 février 2025 à l'âge de 82 ans ;

Jacky MARQUET, décédé à Oisy-le-Verger le 15 avril 2025 à l'âge de 78 ans ;

Henri BEAUMONT, décédé à Dechy, le 15 avril 2025 à l'âge de 76 ans ;

Maryline DELATTRE, décédée à Cambrai, le 27 juillet 2025 à l'âge de 57 ans ;

Martine KRZYZANIA Epouse **JANOWSKI**, décédée à Dechy le 4 août 2025 à l'âge de 64 ans ;

Viviane HURET Epouse **COUPEZ** décédée à Arras, le 12 août 2025 à l'âge de 74 ans ;

Claude RONNEL décédé à Oisy-le-Verger le 3 septembre 2025 à l'âge de 79 ans ;

Dominique MOLLET décédé à Dechy le 7 septembre 2025 à l'âge de 59 ans

René DELATTRE décédé à Oisy-le-Verger le 8 septembre 2025 à l'âge de 55 ans ;

Jeannine LANTOINE Veuve **BRICOUT** décédée à Oisy-le-Verger le 13 septembre à l'âge de 94 ans ;

Guy DOISY décédé à Oisy-le-Verger le 18 septembre 2025 à l'âge de 94 ans ;

Désiré VISTICOT-PLACE décédé à Cambrai le 8 octobre 2025 à l'âge de 88 ans ;

Claire LEGER Epouse **DELEDICQ** décédée à Lille le 16 octobre 2025 à l'âge de 42 ans ;

Martine RATAJCZAK décédée à Oisy-le-Verger le 23 octobre 2025 à l'âge de 68 ans ;

Danielle LAURENT Epouse **FOULON** décédée à Arras le 28 octobre 2025 à l'âge de 77 ans ;

Eliane PAGNIER Veuve **BILOT** décédée à Oisy-le-Verger le 23 novembre 2025 à l'âge de 86 ans ;

Alain PAILLEUX décédé à Douai le 3 décembre 2025 à l'âge de 59 ans.

Thérèse FOUACHE née **STRUYVE** décédée à Dechy le 12 décembre 2025 à l'âge de 83 ans.

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles.

LA VIE ASSOCIATIVE

Chaque année, la Municipalité réserve un espace dédié aux associations : les présidents d'associations rédigent un message que la Municipalité insère dans le bulletin municipal afin de faire connaître leurs manifestations passées et à venir. De même, chaque année, la commission de l'animation convie l'ensemble des présidents des associations afin d'établir ensemble le calendrier des fêtes.

LE COMITE DES FETES

Durant ces 12 derniers mois, le comité des fêtes a réalisé de nombreuses manifestations pour le plus grand plaisir des villageois qui nous sont chers et aussi pour les personnes extérieures qui participent à nos événements.

Rappelons-nous que le comité des fêtes a été créé à l'initiative de la commission de l'animation dont la présidente est Madame MARQUET Séverine.

Grâce à cette fusion, le comité des fêtes et la commission de l'animation ont réalisé dans le courant de l'année 2025 : voyages, repas, animations, concours de belote, de pétanque et bien d'autres choses encore.

2026 sera elle aussi une année riche en événements et nous vous donnons rendez-vous tout au long de cette année.



Les membres du comité des fêtes vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année.

La Présidente du comité,
Danielle ADAMSKI

L'ARBRE A PALABRES

En 2025, notre association avait le projet de proposer des animations variées et c'est ainsi que se sont réalisés : des conférences « les oiseaux de nos jardins et les nichoirs », « l'histoire des jardins ouvriers », un atelier d'aromathérapie, la fête du jardin, un ciné-concert, et une après-midi bandes dessinées – mangas avec la présence d'un auteur, d'un dessinateur de BD ainsi que d'un auteur de manga qui ont ravi les nombreux participants.

2026, sera aussi riche d'événements avec en prévision un après-midi danses traditionnelles, un marché artisanal nocturne fin juin, une fête au jardin avec les adhérents, un après-midi livres jeunesse en décembre. Le programme est en cours d'élaboration.



Le bio-marché... il continue son chemin et rentre dans sa septième année, toujours au grand air et à supporter les aléas de la météo !

Bravo à tous les bénévoles qui se dévouent chaque semaine pour faire vivre le bio-marché et à ceux qui prennent de leur temps pour animer le village.

Le jardin partagé ou « papotager » est toujours un lieu de rencontres et d'échanges agréables. Tous nos vœux pour cette nouvelle année.

Le Président,
Xavier THUILLIEZ

Le bureau : Xavier Thuilliez, Président – Françoise Hautfenne, secrétaire – Martine Liénard, trésorière
Mail : assolarbreapalabres@gmail.com - Facebook : l'Arbre-à-Palabres OLV

COMITE D'HISTOIRE LOCALE

Comme chacun le sait, notre association revit grâce aux jeunes qui ont intégré notre association et qui gèrent surtout nos géants tout neufs.

En effet, grâce aux relations de ces jeunes, Jehan de Montmirail a pu être réparé par un spécialiste dans la région de Cassel. Cette réalisation est sans conteste excellente. Elle permet de le transporter dans de bonnes conditions et de plus, en faciliter le montage.



Quant au cheval Martin, il a été reconstruit entièrement par les jeunes de l'association, avec la complicité de certains grands-parents.

La première sortie fut pour l'école avec un certain succès parmi les enfants et les parents. Puis le dimanche de Pentecôte fut la sortie officielle avec une ronde de géants de la contrée.

Des sorties sont prévues pour 2026, dans notre région et au-delà.

L'exposition sur l'histoire de notre commune a remporté un certain succès. De plus, il me doit de

remercier les membres ou pas de notre association pour l'aide apportée à nos différentes réalisations. Une petite pensée pour les membres de notre association disparus cette année.

L'ensemble des membres de notre association vous présente ses vœux pour cette nouvelle année.

Le Président,
Grégoire DELFORGE

MARCHE, GYM, VELO

L'association a repris l'ensemble de ses activités sportives. Les enfants ont retrouvé les tatamis pour pratiquer différents exercices encadrés par leur professeur. Julien, éducateur sportif diplômé, leur propose une variété de jeux destinés à développer leurs aptitudes physiques, mentales et sociales, tout en éveillant leur curiosité.



Les adultes prennent ensuite le relais avec des séances de gymnastique axées sur le travail de l'équilibre, le renforcement musculaire et la tonicité. Ces cours, utilisant notamment ballons, haltères et barres lestées, permettent d'entretenir la forme dans une ambiance conviviale.

Horaires des activités : Enfants : mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 - Adultes : mercredi de 17 h 30 à 18 h 30.

Les jeudis et dimanches sont consacrés à la marche. Les participants apprécient ces moments de détente et de partage sur les nombreux sentiers de notre village. Une fois par mois, le groupe part à la découverte de nouveaux itinéraires dans les communes environnantes. En septembre dernier, une trentaine de marcheurs se sont retrouvés de bon matin sur la place de la mairie pour une sortie à CAPPY ponctuée d'un repas convivial dans une brasserie où les échanges et les rires ont prolongé l'esprit de camaraderie du groupe.



Depuis de nombreuses années, l'association s'associe à la Fédération Française de Cardiologie dans le cadre du Parcours du Cœur ; elle a également organisé une marche à l'occasion d'Octobre Rose. L'association remercie chaleureusement tous les participants pour leurs dons, reversés aux structures concernées.

Les traditionnelles randonnées du 14 juillet — marche, cyclotourisme et VTT — ont, une fois encore, rencontré un vif succès avec plus de 600 participants. L'année 2026 sera une année particulière pour notre association, qui célébrera ses 40 ans d'existence. À cette occasion, une grande tombola sera proposée le jour du 14 juillet, avec à la clé des vélos, des casques, des bâtons de randonnée, et de nombreux autres lots.

L'ensemble des membres de l'association, petits et grands, vous adresse ses meilleurs vœux pour une très belle année 2026.

Cordialement
Le Président,
Hervé GUENOT

LA BIBLIOTHEQUE L'OISY'R

Les membres de la Bibliothèque vous souhaitent une bonne et heureuse année !

Depuis janvier, l'adhésion est gratuite pour permettre l'accès à la lecture pour tous. Notre fonds comporte plus de cinq mille ouvrages et s'enrichit chaque année de nouveautés en romans adultes et jeunesse, albums, BD, mangas etc Nous possédons également un fonds DYS pour les enfants ayant des difficultés dans l'apprentissage de la lecture.

Le samedi matin est régulièrement proposé, autour d'un moment convivial, un cercle de lecture pendant lequel chacun peut échanger, partager, et découvrir de nouvelles lectures. Ce cercle est ouvert à tous alors n'hésitez pas vous aussi à venir.

En juillet, nous avons participé à la « journée BD » organisée par l'Association « l'Arbre à Palabres », avec la venue du dessinateur Chibi Damiz qui a proposé un atelier autour du manga ; les ados étaient ravis.

En août, nous étions également présents à la fête du jardin partagé ; Anne a proposé des lectures aux plus jeunes. Merci à elle pour son investissement ainsi qu'à tous les bénévoles qui assurent les permanences pour vous permettre de profiter de la bibliothèque.



La Présidente,
Sandrine CORNU

LES GOURMANDES

Au nom des gourmandes, je vous présente tous mes vœux pour cette nouvelle année. Peut-être aimez-vous cuisiner, alors n'hésitez pas à nous rejoindre un mardi sur deux, vous serez bien accueillis. Nous pourrions ainsi partager notre savoir-faire. Notre association participe à diverses manifestations : Halloween, mardi gras, le 14 juillet, vœux de la municipalité etc...



Pour plus de renseignements vous pouvez toujours me contacter.

La présidente,
Bernadette DELOT

LA SOCIETE DE CHASSE

La saison de chasse 2025-2026 s'est relativement bien déroulée nonobstant un manque de gibier naturel ; les conditions climatiques et la présence forte de prédateurs ont en effet eu des conséquences néfastes sur le petit gibier.

Cette année encore, nous avons tiré les conséquences de notre comptage réalisé le samedi 8 mars 2025, en décidant notamment de ne tirer le lièvre qu'une seule journée afin de respecter nos critères de bonne et saine gestion cynégétique ; aujourd'hui, nous en voyons les bons résultats. Concernant la perdrix, nos efforts et notre gestion rigoureuse des années précédentes portent leurs fruits.

En outre, une aide de la FDC 62 et de notre GIC nous a permis de réaliser cet été un pré-lâcher de 30 perdrix grises. Nous voyons, pour partie de ce fait, la population de la perdrix bien progresser, ce qui nous a permis d'effectuer quelques prélèvements.

De la même façon, nous avons procédé à des pré-lâchers de 35 faisandeaux cet été et nous constatons une bonne progression du repeuplement en faisans du territoire, ce dernier gardant ses atouts pour ce type de gibiers : présence de bosquets, de haies, et de jachères, ...

Par ailleurs, nous maintenons nos efforts à la fois d'agrainage en périodes hivernale et de régulation des espèces nuisibles. Durant toute la saison, la sensibilisation des chasseurs pour une cohabitation intelligente et cordiale a été de mise, afin de vivre ensemble dans la nature avec promeneurs, cyclistes, cavaliers, randonneurs, etc...

Nous organiserons une nouvelle fois notre traditionnelle sortie comptage de printemps en mars 2026, et à laquelle vous êtes cordialement invités. Elle se déroulera le samedi 7 mars 2026 : Rendez-vous à 8 h 45 à la ferme de Jacques BROY sur la place. Venez nombreux (es) !...

La bonne gestion tant budgétaire que cynégétique de notre société, reste de bon augure pour vivre la prochaine saison notre passion de façon toujours conviviale, sur un territoire préparé et giboyeux, permettant à tous les usagers de la nature de la partager.

A l'aube de la nouvelle année, le Conseil d'Administration se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour 2026.

Prenez soin de vous

Le Président, Christian BROY

Le Bureau : Président : Christian BROY - Vice-Président: Hubert COQUELLE - Trésorier: Gérard DHINAUT - Secrétaire: Cédric DHINAUT - Vice-Secrétaire : Patrick SERGENT

LE CLUB DES AINES



Le club des aînés invite les seniors intéressés à nous rendre visite les jeudis après-midi dans la salle de musique afin de passer un moment de convivialité autour de jeux, de discussions tout en dégustant gâteaux accompagnés de café ou autre boisson. Nous fêtons aussi les belles choses de la vie. Tout ceci pourrait permettre à certaines personnes de se couper de leur isolement et ainsi de recréer des liens avec d'autres.

Les membres du club vous présentent à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2026.

La Présidente, Bernadette DELOT

ARTISTES EN HERBE

Depuis de nombreuses années, l'association « Artistes en herbe » se réunit pour partager des travaux d'aiguilles, de crochet autour d'un café dans une salle du centre de loisirs.



Le marché de Noël que nous organisons nous permet d'exposer nos réalisations de l'année dans une chaude ambiance.

Nous participons à la journée des nouveau-nés

en brodant un cadeau offert à chaque bébé de l'année par la Municipalité. Nous brodons également les écharpes de baptême offertes par la Paroisse.



Vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, même si vous ne savez pas broder, nous pourrions vous apprendre.

Les membres de l'association vous souhaitent une belle et heureuse année.

Bien cordialement

La Présidente, Marie-Françoise VARLET

OISY DANCE

Notre association « OISY DANSE » compte à ce jour une trentaine d'adhérents qui se retrouvent en rythme et avec entrain les mardi et jeudi de 19 h à 20 h autour de leurs coachs Olivier et Malory pour des cours de Line Dance et Rythmic Music avec une nouveauté pour cette nouvelle saison 2025-2026. : l'accès à notre groupe de danse est désormais ouvert aux jeunes de plus de 13 ans.



En 2026, nous proposerons de nombreuses animations dans notre village et notamment une soirée dansante à thème, notre traditionnelle Fête de la Bière et son élection de Miss du Verger ainsi que notre Loto.

Vous pouvez nous retrouver au cours de l'année lors de manifestations dans notre village, dans les villages environnants et lors de nos visites à l'EHPAD de Oisy le Verger.

Les adhérents, les membres du bureau et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

Le Président, Olivier DESPEYROUX

ASSOCIATION « AU CŒUR DU VERGER »

Notre association « Au Cœur du Verger » a été créée le 6 juin 2025. Le bureau est composé de :
Présidente : Nathalie GODON - Vice-présidente : Ophélie PIERREPONT - Trésorière : GODON Alice - Vice-trésorière : Flora VASSEUR - Secrétaire : Christelle SZCZESNY - Vice-secrétaire : Chloé SARPAUX.



Depuis sa création, l'association a eu le plaisir d'organiser plusieurs événements conviviaux qui ont animé la vie du village : le 14 juillet, avec un lâcher de ballons, le repas d'Halloween, la création de la maison du Père Noël, ainsi que la réalisation de décorations pour les entrées du village, en collaboration avec les enfants.

L'année s'est achevée en beauté avec un goûter festif et la venue du Père Noël, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux événements et de belles surprises.

L'ensemble du bureau vous souhaite à toutes et à tous de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

La présidente, Nathalie GODON

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



Grâce aux actions menées tout au long de notre première année d'existence, nous avons pu offrir aux enfants, avec l'aide de la commune, une nouvelle bibliothèque, chaleureuse et accueillante pour leur atelier lecture au sein de l'école. Chaque enseignant a pu choisir des nouveaux jeux de société pour sa classe.

Les élèves de primaire ont pu enflammer le dancefloor lors de leur première boum, organisée en juin dernier. Stitch et Angel sont également venus rendre visite aux enfants lors de leur fête d'école. Les CM2 sont partis en 6ème avec une carte illicado d'une valeur de 20 € et les grandes sections se sont vues offrir une belle ardoise pour débiter le CP.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos actions et toutes les personnes nous ayant aidé lors de nos événements. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible et nous espérons encore avoir votre soutien pour cette année 2026 afin d'offrir de belles choses aux enfants. Pour eux mais pas sans vous.

Les membres de l'Association Parents d'Elèves vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026.

l'équipe de l'APE,
La Présidente, Alice SARAZIN

LES AMIS DE L'EGLISE

Au cours de cette année, notre association a poursuivi plusieurs projets importants au service du patrimoine de notre commune.

- Rénovation de la chapelle Notre-Dame de Montaigu : les travaux se sont poursuivis avec la pose d'une clôture, la restauration des marches, la réfection de la toiture et des ferronneries, ainsi que la peinture de la porte de la chapelle. Ces réalisations ont été possibles grâce au soutien de nos mécènes et à l'engagement de nombreux bénévoles, que nous remercions chaleureusement.



- Poursuite de l'enregistrement des archives de la mairie : ce travail s'est poursuivi, bien que de manière moins soutenue cette année, car nos efforts se sont concentrés sur un autre projet d'envergure.

- Organisation de l'exposition sur le monde agricole d'Oisy : Cet événement, présenté lors des Journées Européennes du Patrimoine, a mobilisé une grande partie de notre énergie. Grâce à la participation active des agriculteurs du village, nous avons pu recueillir de nombreux témoignages, photos et objets anciens, témoignant de la vie rurale d'hier et d'aujourd'hui. Leur contribution a été essentielle à la réussite de cette belle exposition, qui a rencontré un large succès et récompensé plus d'un an de travail et de recherches.



- Étude de restauration des statues classées : en collaboration avec la municipalité et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), nous avons engagé une étude en vue de la restauration des statues inscrites au Mobilier des Monuments Historiques. Une réunion s'est tenue en mairie, deux restaurateurs sont venus examiner les œuvres, et nous attendons désormais leurs propositions et devis.
- Perspectives pour 2026

Pour l'année à venir, nous avons défini plusieurs objectifs :

- Acheter la restauration de la chapelle Notre-Dame de Montaigu. Nous envisageons également la reproduction de la statue du même nom, soit par impression 3D, soit réalisée par un sculpteur. Une fois installée dans la chapelle, une cérémonie de bénédiction pourrait être organisée par le Père Joseph.
- Finaliser le classement des archives communales, afin qu'elles soient accessibles au public dans les meilleures conditions.
- Effectuer la restauration des statues, sous réserve des budgets disponibles.

Nous ne lancerons pas d'autres projets majeurs, afin de pouvoir nous consacrer pleinement au dossier de l'église. L'année 2025 a été une année blanche, l'Architecte des Bâtiments de France en charge du dossier, n'ayant pas terminé son étude.

Nous espérons une évolution favorable en 2026 pour accompagner la Commune dans ce projet essentiel. Si, toutefois, rien ne devait avancer concernant l'église, cœur de notre mission, nous serions amenés à réfléchir à la raison d'être même de notre association, dont la vocation première demeure la sauvegarde de ce patrimoine.

Notre présidente, Véronique BOUTROUILLE et toute l'équipe, se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux pour l'année 2026.

Marie Catherine LEGER,
Secrétaire de l'Association « Les amis de l'église St
Didier de Oisy le Verger »

CALENDRIER DES FETES 2026

JANVIER

Mardi 6 : Galette des rois à l'école à l'initiative du Comité des Fêtes et de la Commission de l'Animation
Vendredi 23 : Cérémonie des vœux du Maire

FEVRIER

Mardi 17 : Carnaval organisé par le Comité des Fêtes, « Les Gourmandes » et la Commission de l'Animation
Dimanche 22 : Danses traditionnelles organisées par « l'Arbre à Palabres » à la salle polyvalente
Samedi 28 : Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes

MARS

Samedi 7 : Comptage du gibier : Rassemblement à 8 h 30 chez Mr Broy Jacques suivi d'un pot de l'amitié
Samedi 7 : Repas dansant organisé par l'Association de Parents d'Elèves
Samedi 7, dimanche 8, et Lundi 9 : exposition photos « nature et animalier » organisée au Centre de Loisirs de 9 h 30 à 18 h 30 par Philippe Delattre, Patrice Gueudin, Michel Anjuere, Mickaël Carpentier.
Jeudi 19 : Commémoration de la Guerre d'Algérie à 17 h 00 (RdV devant la mairie)
Samedi 28 : Soirée karaoké organisée par le « Comité des Fêtes »

AVRIL

Lundi 6 : Chasse à l'œuf sur la place verte organisée par « Au Cœur du Verger »
Samedi 11 : Soirée disco organisée par « Oisy Dance »
Dimanche 19 : Parcours du cœur suivi d'un repas organisé par l'Association « Marche Gym Vélo »

MAI

Vendredi 8 : Commémoration de la Victoire de 1945 à 10 h 30 (RdV devant la mairie)
Samedi 9 : Vente de fleurs organisée par « Au cœur du Verger »
Dimanche 24 : Ducasse et Brocante organisée par la Commission de l'Animation (rues A. Détournay – L. Gilleron – H. Deloffre) : **EMPLACEMENTS GRATUITS**
Samedi 30 : Fête des nouveau-nés
Dimanche 31 : Ronde des géants organisée par le Comité d'Histoire Locale

JUIN

Samedi 6 : Fête de la bière et Election des Miss organisées par « Oisy Dance »
Samedi 13 : « Olympiades du Verger » organisées au Terrain de Football par « Au Cœur du Verger »
Dimanche 21 : Fête de la Musique sur la place du Gl Desailly organisée par le Comité des fêtes et le Club des Gourmandes
Samedi 27 : Kermesse de l'école
Samedi 27 : Marché artisanal nocturne organisé au jardin partagé par « l'Arbre à Palabres »

JUILLET

Lundi 13 : 19 h : repas organisé par le Comité des Fêtes suivi à 22 h de la **Retraite aux flambeaux**

Mardi 14 : Randonnée des 4 départements pour les cyclos, circuits VTT, et 2 parcours marche organisés par l'Association Marche Gym Vélo : **Départ de l'école** à partir de 7 h pour le cyclo et VTT et à 9 h pour la marche (départ groupé) - 3 Vélos à gagner pour fêter les 40 ans du club
Après-midi : vers 15 h : **jeux divers** sur la place verte.

22 h 30 : Terrain de Football : **feu d'artifice**

AOUT

Dimanche 16 : Concours de pétanque sur la place verte organisé par le « Comité des Fêtes »

SEPTEMBRE

Dimanche 13 : Loto organisé par « Au Cœur du Verger »
Samedi 19 et Dimanche 20 : Journées du Patrimoine organisées au Centre de loisirs par le Comité d'Histoire Locale et à la Chapelle Montaignu par l'Association « Les Amis de l'Eglise »
Dimanche 27 : Cérémonie des Noces d'Or

OCTOBRE

Dimanche 4 : Ducasse et Brocante
Dimanche 11 : Color Run à l'occasion d'octobre rose suivie d'un repas organisé par l'Association MG
Dimanche 18 : Repas des aînés
Samedi 24 : Vente de fleurs le matin dans la cour de l'école et **Soirée Halloween à 19 h** à la salle polyvalente organisées par « Au Cœur du Verger »
Samedi 31 : Après-midi Halloween organisé par le Comité des Fêtes, la Commission de l'Animation et le Club des Gourmandes ».

NOVEMBRE

Dimanche 8 : Loto organisé par « Oisy Dance »
Mercredi 11 : Commémoration de l'Armistice 1918 – RdV 10 h 30 devant la mairie
Samedi 14 : Soirée dansante « les années 90 » organisée par le Comité des Fêtes et la Commission de l'Animation.
Dimanche 22 : Bourse aux jouets organisée par l'Association de Parents d'Elèves
Dimanche 29 : Loto organisé par le Comité d'Histoire Locale »

DECEMBRE

Vendredi 4 : Fête de la Saint-Nicolas
Dimanche 6 : «Après-midi Livres jeunesse » organisées par l'Arbre à Palabres au Centre de loisirs
Dimanche 6 : Marché de Noel organisé par « Les Artistes en Herbe »
Samedi 12 : Marché de Noël à la salle polyvalente organisé par l'Ecole
Samedi 12 : Arbre de Noel organisé par « Au Cœur du Verger »
Samedi 19 : 11 h : Fêtes des diplômés en mairie
Jeudi 31 : Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Fêtes.